

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

5 Cent. le Numéro

DES HAINES LE TEMPS EST PASSÉ

5 Cent. le Numéro

ABONNEMENTS :
LYON, RHÔNE, LOIRE, SAÔNE-ET-LOIRE, AIN, ISÈRE
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGÉRIE
Les abonnements partent du 1^{er} du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIÈRE ANNÉE — N° 5
MARDI 31 Juillet 1891 — Saint Ignace
— DEMAIN SAINTE SOPHIE —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. } Place des Terreaux, 7
RÉDACTION, de 3 heures à minuit.
ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | RÉCLAMES, la ligne. 1.50
Prix divers pour les Annonces démocratiques et Divers.

BULLETIN DU JOUR

La politique et les vacances. — Manifeste de l'extrême-gauche. — Querelles politiques. — La commission du budget. — Les anarchistes. — La maison d'Autriche. — Chine et Japon.

La politique et les vacances

M. Casimir-Périer part ce matin en villégiature à Pont-sur-Seine. Le président de la République a reçu hier dans la journée un certain nombre de députés, d'évêques, de préfets et plusieurs hommes politiques.

M. Dupuy, président du Conseil, ne partira pas avant samedi, pour Evian, où il compte faire un séjour de trois semaines. Avant son départ, le ministre de l'Intérieur doit faire paraître un mouvement administratif, qui a pour point de départ le remplacement de M. Grelot, au poste de secrétaire général de la préfecture de la Seine. Le nouveau titulaire de ce poste sera, suivant l'usage, pris parmi les préfets de 3^e classe. Pendant son absence, l'intérim du ministère de l'Intérieur sera fait par M. Guérin, ministre de la Justice.

Le ministre de l'instruction publique a présidé hier la distribution des prix du Concours général, dans l'amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne.

Manifeste de l'extrême-gauche

L'extrême-gauche a envoyé au *Times* un manifeste qui ne comprend pas moins de 45 pages en brochures. L'extrême gauche y passe en revue les travaux des Chambres, depuis le commencement de la législature, et déclare que cette œuvre est nulle; que la faute en est à la majorité. Ce n'est pas, dit ce document, par les lois d'oppression que l'on modifiera l'état social actuel, mais par des réformes démocratiques.

Querelles politiques

Les querelles occuperont-elles toutes les vacances ? On serait tenté de le croire, car une rencontre est imminente entre M. le comte d'Elva et M. Drumont, le directeur de la *Libre Parole*. Le combat aura lieu à la frontière étrangère. L'arme choisie est l'épée. L'heure et le lieu du combat ont été tenus secrets.

La Commission du budget

Cette commission s'est réunie hier et a examiné le budget de la marine. D'accord avec le ministre, la commission a supprimé un crédit de 65.000 francs destiné à l'amélioration des directions de trou pes.

Les Anarchistes

Les attentats se continuent à Toulon. L'autre nuit, la poudrière de l'Eguillette a été, à son tour, attaquée par trois individus que l'on n'a pu arrêter. L'autorité maritime se montre très inquiète de cette série d'alertes.

Le Portugal entre aussi dans la voie de répression de l'anarchisme. A Coimbra, le parquet a supprimé le journal anarchiste *La Conquête du bien*.

La maison d'Autriche

Le malheur s'est abattu sur la famille de Habsbourg : tout le monde a encore présents à la mémoire le suicide mystérieux du jeune archiduc Rodolphe et la mort non moins mystérieuse du capitaine Horn, dont le pseudonyme cachait un membre de cette famille royale. Nos lecteurs trouveront plus loin les détails de l'accident dans lequel l'archiduc Guillaume a trouvé la mort.

La Chine et le Japon

Le conflit entre les deux nations suit son cours. D'abord quelques mots de ce pays de Corée, théâtre de la lutte et des causes de la querelle. Le gouvernement japonais est décidé à exiger du roi de Corée l'exécution d'une

foule de réformes qui sont devenues nécessaires.

Le roi, criblé de dettes, est sans autorité; c'est l'anarchie qui règne en Corée.

Les gouverneurs, qui achètent leurs places très cher, pressurent les populations pour rentrer dans leurs fonds.

Les paysans, saignés à blanc par le fisc, accusent les étrangers et notamment les Japonais, de tout le mal, et c'est là le vrai motif de tous les soulèvements coréens contre les étrangers.

Les Chinois qui résident au Japon s'empressent de quitter ce pays, qui a mobilisé ses réserves de terre et de mer et leur a donné l'ordre de se rendre à leurs dépôts respectifs.

De son côté le Célèste-Empire a donné l'ordre à son corps d'armée principal de franchir la frontière de Corée et la division principale des renforts chinois est déjà dans cette région.

Les flottes de la marine chinoise tirent des coups de feu sur les navires japonais, dans le but de les provoquer.

En attendant, cette marine vient de subir un sérieux échec, dans la perte de son transport *Kowshing*, due à un torpilleur japonais.

Il y avait quinze cents soldats à bord. La catastrophe a été terrible; la mer fut un instant couverte de grappes humaines, qui disparurent les unes après les autres.

La canonnière française *Lion*, qui assistait au combat, s'est aussitôt portée au secours des naufragés, mais n'a pu en sauver qu'une quarantaine.

Les mécaniciens, tous anglais, du *Kowshing*, naturellement, sont au nombre de victimes.

Un dernier mot, au sujet du rôle de l'Angleterre, dans ces événements : il est aujourd'hui avéré que les autorités chinoises n'ont fait semblant de négocier que dans le but de gagner du temps et de pouvoir opérer la concentration de leurs forces.

Il faut de dire que c'est à l'inspiration des Anglais que ce rôle odieux a été tenu.

G. J.

CHICANE ADMINISTRATIVE

S'il est un ministère où règnent despotiquement la routine et les errements administratifs, c'est celui de la marine. Personne ne contredira à cette opinion, généralement répandue, et à laquelle le Conseil d'Etat vient récemment de donner comme une sorte de confirmation officielle.

Voici, d'ailleurs, les faits dans toute leur simplicité :

L'entreprise de la nourriture des passagers à bord des transports de l'Etat faisant un service régulier, aller et retour entre Brest et la Nouvelle-Calédonie avait été mise en adjudication par le Ministère de la marine en 1887 pour une période de trois années.

C'est dans ces conditions qu'un honorable négociant, M. Reboul, soumissionnaire et fut déclaré adjudicataire du service le 22 décembre 1887.

Mais alors se produisit un fait que le pauvre M. Reboul, en se mettant sur les rangs, n'avait certes pas prévu. C'est que le ministère de la marine, soit velléité d'économie, soit plus vraisemblablement fute de matériel disponible, remplaça, pour une partie, l'armement de ses propres transports par des affrètements de navires de commerce — si bien que le rôle de fournisseur des vaisseaux de l'Etat ne tarda pas à devenir une véritable sinécure. Vainement M. Reboul se plaignait au ministère du préjudice que lui causait cette atteinte imprévue à son marché.

Le ministre, par décision du 13 octobre 1890, eut devoir rejeter purement et simplement cette réclamation.

M. Reboul s'est pourvu devant le conseil d'Etat contre une telle fin de non recevoir. Et le conseil, statuant au contentieux sous la présidence de M. Lefèvre, dans ses audiences des 29 juin et 6 juillet derniers, vient de reconnaître le bien fondé de la demande. Il n'a pas semblé douteux aux magistrats que le marché n'avait pas reçu une exécution conforme à la commune intention des parties, en forme à la commune intention des parties, en conséquence, M. Reboul est renvoyé devant le ministre de la marine, pour y voir procéder à la liquidation de l'indemnité à laquelle il a droit, et l'Etat est condamné aux dépens.

Il appartenait au conseil d'Etat de rappeler à ses engagements une administration aussi peu loyale : la leçon a pu être sûre, mais on avouera sans parti pris qu'elle était méritée.

A LA FRONTIÈRE DES ALPES

Les députés de la région des Alpes comprise entre Briançon et la Méditerranée devaient faire, ces jours derniers, une démarche auprès du ministre de la guerre pour lui exposer les doléances de leurs électeurs. Depuis que l'attitude des Italiens à l'égard de la France a nécessité des précautions contre une invasion possible, on a beaucoup entrepris à la frontière : on a accumulé les forts, amorcé des routes et des voies ferrées, organisé des routes spéciales, mais ces efforts énormes n'ont jamais été poursuivis avec assez d'esprit de suite; puis les idées du ministre alors aux affaires, on activait, on ralentissait on l'on suspendait l'œuvre. De là, une organisation pleine de trous.

En ce moment, nous en sommes à une suspension complète. Tous les hommes qui ont eu à cœur de rendre inexpugnables les abords de Lyon et de Marseille vers les Alpes ont quitté le pouvoir ou sont morts. M. de Freycinet n'est plus au pouvoir, le général de Miribel mort, le général Berge a pris sa retraite, le général Perron, arrivé dans les Alpes avec des idées contraires à celles de son prédécesseur revenait d'un aux mêmes principes quand un accident l'a enlevé à l'armée.

Et des idées tout autres se sont fait jour. Le mot d'audace actuel est de ne rien faire aux Alpes, de tout laisser en suspens. Du moins c'est ce dont se plaignent les députés des Alpes, qui, ne trouvant que du dédain lorsqu'ils portent les doléances des populations.

Peut-être les appréhensions sont-elles excessives. L'armée des Alpes a la bonne fortune d'avoir aujourd'hui à sa tête un fantassin. Le général Coffé, un de nos plus vigoureux officiers généraux, sort, en effet, de l'infanterie, il envisagera la question des Alpes en fantassin, car c'est avec les jambes des soldats plus qu'avec des canons et des remparts que doit se faire la guerre de montagnes.

Pour cela il faut des chemins, il faut un ravitaillement facile et rapide; en un mot, il faut des moyens de communications permettant aux troupes de subsister dans un pays pauvre et de se porter avec le moins de fatigues possible d'une vallée à une autre.

Telle avait bien été la pensée des hommes chargés d'organiser au début la défense des Alpes. Ils ont conduit leur tâche avec une méthode parfaite. La grande ligne de Grenoble à Montellie, l'embranchement de Livron à Gap et Briançon, les lignes d'Albertville et de Moutiers permettent le transport des troupes et des approvisionnements dans les principales vallées des Alpes. Ils voulaient compléter l'œuvre par la création d'un réseau complet de chemins muletiers ou carrossables et de petites voies ferrées. C'est ainsi que les hautes vallées de l'Arve, de l'Oisans, de l'Ubaye, du Verdon, abouissant à des lignes d'innovation, devaient être dotées de chemins de fer.

L'œuvre était en bonne voie lorsque sont survenus les changements de personnes. Et un nouveau mot d'ordre a été donné. Ce qui était prudent et patriotique avec le général Berge est devenu maladroit. Plus de routes, plus de chemins de fer; parce s'ils sont utiles à nos soldats, ces voies de transport serviraient aussi à l'ennemi! si nos armées étaient refoulées.

On avait, à grand frais, entrepris des chemins de fer dans les Alpes, notamment une ligne reliant Nice à la Durance, qui permettait de prendre à Digne les renforts et les munitions venant de Grenoble et de Lyon pour les conduire à Nice en évitant le chemin de fer du littoral, toujours à la merci des canons d'un croiseur italien. La compagnie con-

cessionnaire a construit une partie son réseau; plus de 300 kilomètres sont exploités sur divers points des Alpes, on lui a fourni des millions en garantie d'intérêts ou aide financière, mais il reste une lacune à combler entre Saint-André et Puget-Théniers, c'est-à-dire sur la ligne même de Digne à Nice, la seule qui excuse les énormes dépenses qu'on a faites. Vienne une guerre, et c'est encore par le littoral qu'il faudra faire communiquer Nice et Lyon.

De même pour la vallée de l'Ubaye. Il y avait là des forts pittoresques mais inoffensifs, Saint-Vincent et Tournoux. On les a transformés en forteresses redoutables, sur les pics les plus élevés, à la limite des neiges éternelles, tout des ouvrages pour lesquels des sommes énormes ont été dépensées. Il y a là-haut des canons qu'il faut approvisionner en munitions, des garnisons qu'il faut faire vivre. Tournoux est donc devenu une place de guerre considérable, un vrai camp retranché. Or, pour apporter munitions, projectiles, farines, viande, arment, etc., il n'y a qu'une route étroite, menacée par les éboulements et les avalanches, longue de 15 lieues, pour arriver à la gare la plus proche. Un chemin de fer a été décidé, étudié, classé. On le présentait comme indispensable, maintenant on affecte de le dire superflu. Et cependant de longues files de voitures vont chaque jour de Briançon à Joutiers et à Tournoux pour ravitailler les forts.

Les sommes dépensées pour ces transports pour les frais d'étapes des troupes, etc., etc., représentent chaque année un chiffre considérable qui pourrait, sans doute, compenser les insuffisances de recettes d'une voie ferrée. Et celle-ci conduirait en trois heures des troupes qui mettent aujourd'hui deux jours à faire le trajet.

De même pour les chemins ordinaires. Depuis Catinat et Berwick qui avaient tant fait pour créer dans les Alpes des voies de communication, on avait abandonné les voies militaires. Les relations de vallée à vallée étaient rares et difficiles. Les commandants de corps d'armée ont alors entrepris, avec de maigres ressources, grâce aux bras de nos soldats, des chemins permettant aux troupes de franchir les rumeaux secondaires des Alpes. Ils se sont bien gardés de faire des voies de pénétration vers la frontière, ils ont surtout préparé des voies parallèles à celles-ci, conduisant les défenseurs de position défensive en position défensive. Un magnifique réseau a été entrepris, qui a rendu à nos colonnes d'Alpes les services les plus précieux. Aujourd'hui, les bureaux de la guerre, qui n'avaient guère été consultés, ne connaissent guère les Alpes poussent ce cri : « On a trop fait de routes, il n'en faut plus ! »

Et non seulement on ne veut plus de chemins stratégiques, mais on ne répond même pas aux départements qui voudraient faire classer comme routes nationales certains chemins. Il n'y a pas un sou à dépenser, on ne demande qu'un avis favorable. L'avis est encore attendu.

Il est vrai qu'on accense les populations de tenir à ces chemins parce qu'elles s'en servent. La création des voies stratégiques a, en effet, développé l'activité et rendu de grandes services à de pauvres pays jusqu'ici isolés. Mais ces services rendus aux habitants sont un dédommagement à la gêne qu'on leur impose. Pendant près de six mois de l'année, ces misérables hameaux des Alpes doivent cantonner des troupes, fournir le gîte aux officiers et aux hommes. Ils acceptent avec patriotisme des charges, peut-on les blâmer de deman-

der en échange quelques avantages qui sont d'ailleurs, une cause de sécurité pour le pays?

L'état d'esprit que nous révélons est fâcheux. La défense du pays ne peut être ainsi soumise à des fluctuations incessantes. On les Alpes doivent rester un obstacle naturel, comme parait le croire une nouvelle école, et alors il faut détruire les forts élevés aux principaux passages, et faire sauter les tunnels et les ponts, ou bien il faut compléter les obstacles naturels par des obstacles artificiels en donnant aux défenseurs les moyens de circuler et de se ravitailler. On a abordé le problème à ce dernier point de vue depuis vingt ans. Il ne reste à exécuter que des travaux presque insignifiants; tous ces travaux, les sacrifices accomplis sont vains.

Nous irons plus loin, ces sacrifices deviennent un danger pour notre sécurité; les trous laissés dans l'œuvre menée jusqu'ici avec un tel esprit de suite ont pour moindre danger d'indiquer à l'ennemi les points les plus vulnérables.

Nous savons bien que les députés alpins, en intervenant pour obtenir des solutions plus promptes, ont agacé quelques services militaires hostiles à l'immixtion des pékins dans les questions de défense. Mais si légitime que puisse paraître cet agacement, il ne saurait prévaloir contre l'intérêt évident du pays à ne pas laisser en suspens une œuvre pour laquelle il n'a jamais marchandé son or quand on lui a dit qu'elle était urgente. Nul ne comprendra que ce qui était indispensable alors, soit devenu inutile aujourd'hui.

Le plan de défense des Alpes a pu être défectueux, il ne nous appartient pas de le discuter, mais il est aux neuf dixièmes achevé. Il y a tout avantage à le compléter, il n'y a que des dangers à le laisser incomplet. En tous cas le haut de la région des Alpes, la sécurité des grandes cités de Lyon et de Marseille ne peuvent être ainsi soumis aux fluctuations d'idées des écoles stratégiques. En matière de défense, tant qu'on ne voudra pas faire table rase de ce qui a été commencé, il faudra se résigner à l'achever.

ARDOUIN-DUMAZET.
Chef de service au Temps.

Nous publierons demain un article de M. ISAAC, sénateur de la Guadeloupe, sur la loi contre les anarchistes.

LA POLITIQUE

La guerre en Corée? Cela éveille chez les simples comme une vision de batailles bizarres, les flèches volantes et les costumes étranges décrits par M. Loti se teignant subitement de sang.

En réalité, le côté légende, la nuance Extrême-Orient n'est plus : ni les Chinois, ni les Japonais ne sont en retard de civilisation. Il y a un beau temps que ces peuples, stationnaires pendant de longues années au milieu des progrès des deux derniers siècles, ont rattrapé le terrain perdu.

On se bat en Corée avec des fusils à répétition et les flots du Pacifique engloutissent des navires torpillés tout comme il en serait en Europe s'il se produisait, ce que chaque puissance redoute, une conflagration européenne.

La véritable cause de cette guerre imprévue? L'envahissement croissant de la Chine en dehors de ses frontières. Le Célèste empire est en quelque sorte le cœur hypertrophié de l'Asie. La population qui se multiplie dans des proportions arithmétiques effrayantes ne trouve plus d'espace d'air et de vie en quantité suffisante sur son territoire et cela déborde.

Certains ethnographes ont prédit pour dans quelques siècles l'invasion des races jaunes jusqu'en Europe : tout porte à croire que pareille hypothèse est réalisable. Les événements actuels sont peut-être les prodromes et les signes précurseurs de grandes perturbations géographiques. Mais, hâtons-nous de vous tranquilliser, nous ne le verrons pas, lecteurs.

Ce qui doit nous occuper présentement, c'est la question d'Orient remise sur le ta-

pis par cette guerre inopinée. L'Angleterre, la Russie, les Etats-Unis s'alarment et l'Europe les yeux fixés sur l'Asie.

Espérons que notre gouvernement donnera sa voix dans ce concert; n'oublions pas que nous sommes en voisinage.

L'ECOLE COLONIALE

Depuis que les questions coloniales ont pris, dans les préoccupations de l'esprit public, la place importante qu'elles y occupent aujourd'hui, beaucoup d'actes ont été accomplis dont il sera intéressant de faire un jour l'analyse. Un de ces actes a été la création, à Paris, d'une Ecole coloniale, destinée à fournir des fonctionnaires à nos possessions lointaines.

Cette institution n'a pas été, à son début, universellement approuvée. Quelques personnes, parmi celles qui s'intéressaient le plus aux choses coloniales, faisaient des réserves, non en haine des « nouveautés » comme dit Montaigne, mais parce qu'elles se défiaient de cette sorte de centralisation d'une nature particulière qu'il s'agissait de réaliser par le moyen d'un établissement d'enseignement.

On admettait très bien qu'une école spéciale pût être nécessaire pour former, par exemple, les administrateurs de l'Indo-Chine, pour leur apprendre la langue et la législation d'un pays qui a son individualité spéciale, et où les représentants de l'autorité métropolitaine ne peuvent exercer une action suffisante sur les populations qu'à la condition d'avoir appris des choses qui ne font pas partie de nos programmes ordinaires d'instruction politique.

Mais on se demandait si cette école n'aurait pas été mieux placée en Indo-Chine qu'à Paris, et on pensait que les élèves qui seraient ainsi envoyés à Hanoï ou à Saigon auraient pu être choisis, par voie de concours, parmi les candidats qui justifieraient de certaines connaissances acquises à l'Ecole des Sciences morales et politiques, ou à l'Ecole des Langues orientales.

On ne comprenait pas l'intérêt qu'il pouvait y avoir à créer une espèce d'institution polytechnique qui absorberait à elle seule toutes les situations coloniales, et qui procurerait indistinctement à toutes les colonies des magistrats, des commissaires de marine, des agents des directions de l'intérieur ou de l'administration pénitentiaire. Il semblait que c'était fermer la porte à des spécialités qui auraient pu se former tout aussi bien, mieux peut-être, dans un autre milieu.

Ainsi, la meilleure école où puisse s'instruire un employé d'une direction de l'intérieur, c'est la direction de l'intérieur elle-même. La meilleure préparation pour un futur magistrat, c'est celle des travaux de barreau.

On ne voit pas de raison pour que le personnel judiciaire aux colonies, qui est chargé d'appliquer les lois françaises, soit recruté d'une autre manière que le personnel similaire de la métropole.

Ses garanties de science et de moralité qui sont exigées de la magistrature française ne suffisent-elles pas à la magistrature coloniale?

On pouvait en dire autant du Commissariat et de l'Administration pénitentiaire.

On critiquait encore les conditions de l'admission à l'Ecole. Cette admission, lieu, en effet, sans concours, sans examen et la prévoyance de l'Administration, quant aux justifications à fournir, n'a guère consisté qu'à recommander d'écarter les élèves dont les parents ne professeraient pas de bonnes opinions politiques. Il aurait peut-être été préférable de se borner à introduire dans les cours un enseignement libéral, fondé sur les principes qui sont la raison d'être du régime républicain.

L'Ecole coloniale avait donc quelques défauts à faire pour effacer ses imperfections originelles. Moyennant quoi, on eût oublié sans doute les déficiences qui l'avaient accueillie à sa naissance.

Mais il paraît qu'un contraire non esprit qu'on a le droit de qualifier de déplorable, y règne depuis quelque temps.

Parmi les professeurs chargés d'enseigner aux facteurs fonctionnaires coloniaux la science de la colonisation, il en est un qui n'a pas hésité à parler des races africaines dans des termes tellement méprisants, qu'on a pu en conclure qu'il les considérait comme nées pour l'asservissement. Ce professeur, qui érigait ainsi en doctrine politique le préjugé de couleur, n'a jamais

LES GONES DE LYON

17

Soudain, il eut un cri sourd de saisisse-

ment. Une autre pensée venait de jaillir de son

cerveau plein de fièvre.

— Mais j'y songe! s'écria-t-il. Si j'allais le

voir tout à l'heure... dans un moment!...

Si j'allais le retrouver dans cet endroit isolé,

dans ce lieu perdu où il m'enverrait... Si cette

mourante n'existait pas!... Si c'était un piège

enfin!...

Un piège?... Ah! je le voudrais!... Alors

cette nuit mystérieuse, cette nature désolée,

ce vent funèbre seraient les témoins d'un

drame aussi terrible et aussi sombre qu'eux?... La

Mulâtère était déjà bien loin, on approchait

de l'endroit désigné par Satanien et, depuis

un moment la voiture avait ralenti son

allure et n'allait presque plus qu'au pas.

Le docteur s'en aperçut.

Il s'arracha brusquement à son rêve, passa

rapidement la main sur son front comme pour

chasser les noires pensées qui l'assaillaient

encore, et le cou tendu, l'oreille attentive, il

regarda, il écouta...

Mais rien!

Et puis, dans cette tourmente, comment

percevoir l'écho d'un soupir, le murmure d'une

plainte?

— C'est impossible! se dit-il, le cœur serré,

l'âme pleine de pitié.

Cependant il se penchait de plus en plus,

cherchant à saisir, à travers la rafale dont le

bruit ressemblait au grondement du tonnerre,

un cri, un appel, un sanglot...

LE NOUVEAU LYON

18

— Marche donc! cria-t-il. Marche donc!...

L'albino siffla doucement, et, sur le

champ, la petite jument allongea le trot.

Les arbres, les buissons, les tas de pierres

amoncelés sur la route, fuyaient, disparaissaient...

Le docteur, debout, fouillait du regard au-

tour de lui, cherchait la petite cabane, la

hutte abandonnée...

Tout à coup il crut l'apercevoir.

Là-bas, presque à fleur de terre, une masse

plus noire faisait une tâche dans l'ombre.

Et il retint son souffle, gémant, épiant tou-

jours.

Soudain, dans le coup de lumière des lan-

ternes, la vieille masure, une seconde entre-

vue, noire, horrible, sinistre, passa, ruine

inquiétante, rencontre farouche.

— Arrête! cria cette fois le docteur.

Il était déjà sur la route.

Il fit un signe :

— Laurent!

L'albino descendit.

En un clin d'œil la bride de la jument fut

enroulée au tronc d'un arbre.

— Prends une lanterne, dit le docteur.

Donne-moi l'autre... Quelqu'un ici!...

Et ils commencèrent leur lugubre recher-

che, tantôt avançant assez rapidement, tantôt

plus lentement en s'arrêtant pour écouter,

tantôt aussi élevant leurs lanternes pour voir

plus loin où les abaissant pour fouiller l'om-

bre devant eux.

L'albino était étrange et presque effrayant

LES GONES DE LYON

19

à voir, le visage éclairé par la pleine lumière,

avec son teint blême, sa prunelle sanglante,

sa taille de géant et ses larges jambes maigres

qu'il traînait lourdement.

Quand au docteur, toute sa phisionomie

exprimait l'anxiété la plus vive, l'angoisse la

plus profonde.

Il cria, il appela, mais sa voix resta sans

écho.

— Ou Satanien a menti, et alors je vais le

voir surgir!... ou j'arrive trop tard, et alors

cette femme est morte! se dit-il.

Mais si cela était vrai?... si cette chose

